

PORT : LOCMIQUELIC

Rédacteur :
Marina LE CORGUILLE

LOCMIQUELIC
02-97-33-59-51

OBJET: REUNION Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance LOCMIQUELIC le 18 mai 2017

Pièce Jointe Document CLUPIPP distribué en réunion et Budget 2016-2017

Présents : Franck Noël (Département du Morbihan), Didier Gourlais (Département du Morbihan), Marina Le Corguille (directrice du port), Frédéric FOIN et 6 plaisanciers, membres du Clupipp.

M. Noël souhaite la bienvenue aux membres présents et rappelle le rôle et les objectifs du CLUPIPP conformément aux obligations du code des Transports. Pour être membre il faut souscrire un contrat de plus de 6 mois et en faire la demande. Cette demande peut être déposée tout au long de l'année. La réunion annuelle permet d'informer et d'échanger sur le fonctionnement du port. Le Clupipp choisit également ses représentants au conseil portuaire qui vont y siéger 5 ans. Il comporte 75 adhérents au port de Locmiquelic (contre 72 en 2016).

M. Noël précise que pour fin décembre 2017, les convocations seront dématérialisées et se feront par envoi de mail.

ELECTIONS :

11 candidats se sont présentés.

29 votes ont été reçus dont 24 par correspondance.

Résultats :

| TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|--------------|-------------|
| M. GICQUEL | M. LEFROID |
| M. LEVITRE | M. MEIGNEN |
| M. DESESTRES | M. PHILIPPE |
| M. HURELLE | M. CHAPRON |

PRESENTATION DE L'ACTIVITE DU PORT

Mme Le Corguille présente le rapport d'activité 2016 du port de Locmiquelic. Elle rappelle que le personnel du port s'attache à satisfaire ses plaisanciers, met tout en œuvre pour que les équipements du port soit propre et de qualité. En 2016, le port de Locmiquelic a été labellisé Port 3 Gold Anchors auquel il postulait, cela marque sa volonté et son attachement à toujours mieux répondre aux attentes de ses clients.

DESTINATAIRES : Affichage en capitainerie - site internet

COPIES : N. LE MAGUERESSE (Maire de Locmiquelic)

M. LE BRAS – A.DEVYS

Ce qu'il faut retenir :

- Un nombre de contrats annuels stable, dont 70% sont des contrats passeports Morbihan
- Un nombre de contrats mensuels en léger repli lié pour l'essentiel à la période de travaux de renouvellement de ponton.
- Un nombre d'escales au port de Locmiquelic en progression (4060 nuitées en 2016 contre 3816 nuitées en 2015), confortant l'attractivité du port
- Un nombre d'inscrits sur la liste d'attente stable.

Concernant les investissements, l'année 2016 a été particulièrement marquée par :

- l'opération de renouvellement de 220 ml de ponton et près d'une centaine de catways pour un montant de près de 435 k€.
- Le test d'encapsulage de pieux pour un montant de 13 k€

Pour 2017, les études pour le dragage Pen Mané, la requalification du bâtiment du Môle, ainsi que de multiples opérations de maintenance et d'amélioration du service sont programmées.

Marina Le Corguille a présenté ensuite le bilan financier du port.

QUESTIONS DES PLAISANCIERS :

- L'opération de nettoyage des pieux réalisée par l'AUPL / CNML, sera-t-elle reproduite par le personnel du port les prochaines années ?
Réponse MLC : Le travail réalisé par l'AUPL/le CNML est une excellente initiative, qu'il convient désormais de confirmer le bienfondé et l'intérêt dans le temps. Il pourra être étudié sa reconduction en fonction des résultats.
- Faisabilité de mettre des annexes à Pen Mané Bihan :
Réponse MLC : Des racks à annexes sont mis à disposition sur le territoire communal à Pen Mané Bihan par la mairie à l'association des mouillages de Pen Mané. Le port va entrer en contact avec l'association pour voir la faisabilité de stocker les annexes des mouillages présents dans la concession, dont les propriétaires des bateaux sont non membres de l'AUML.
- Des places de stationnement sur le port dédiées aux plaisanciers existent-elles ?
*Réponse MLC : Le port dispose de 3 places de stationnement dédiées aux plaisanciers. Cela est particulièrement restreint du fait que la concession portuaire ne dispose pas de foncier. Un service de parking excentré (partenariat Marine West) répond notamment aux demandes de stationnement de longue durée et est fortement apprécié des plaisanciers partis en croisière.
Pour des arrêts minutes sur Sainte Catherine, il peut être étudié le marquage au sol de la place au niveau du ponton B/C.*

- Vitesse de vedettes à passagers :

Réponse MLC : Nous effectuons des rappels réguliers auprès des vedettes à passagers sur le respect des vitesses dans le port afin de limiter l'agitation. Cette dernière est également liée au passage de la pilotine qui génère des remous importants lors de son passage dans la rade.

Mme Le Corguille conclut en expliquant que la Compagnie des ports du Morbihan va mettre en place un nouveau service « Morbi'Embark » qui permet de mettre en relation les plaisanciers via une plateforme internet type « blablacar ». Ce service a pour objectif d'ouvrir la plaisance à tous et serait gratuit.

M. Noël et Mme Le Corguille remercient l'assemblée pour sa participation active et lève la séance à 17h00